

LOI CLIMAT RÉSILIENCE : À QUOI SERT LE PARLEMENT ?

Antoine HERTH

- ▶ Député Agir ensemble du Bas-Rhin
- ▶ Membre de la commission des Affaires économiques
- ▶ Membre de l'OPECST



des points de vue issus de 577 circonscriptions et c'est, à ce jour, l'outil le plus performant pour mesurer l'humeur de la Nation.

Ensuite, il faut éviter le piège du simplisme. Non, il n'y a pas de solution magique au problème du climat et il ne se résume pas à la seule réduction de l'empreinte carbone. Le développement durable a été défini selon 17 objectifs : ils sont parfois contradictoires, ils sont toujours difficiles à concilier. Or, c'est justement le rôle d'un Parlement que de résoudre des équations impossibles et de trouver un chemin de crête qui soit praticable par le plus grand nombre.

Enfin, le Parlement doit rappeler, et se rappeler, que la France est engagée par les traités internationaux qu'elle a signés, à commencer par celui qui fonde l'Union européenne. Sortir de cette perspective pour jouer cavalier seul revient toujours à s'exposer à de grandes désillusions et ne fera certainement pas grandir la

En décidant, dans le cadre de la Convention citoyenne pour le climat, de donner la parole à 150 personnes tirées au sort afin de définir une liste de mesures pour répondre au défi climatique, le Président de la République a choisi une méthode de réforme pour le moins originale.

A l'heure où l'Assemblée nationale entame l'examen du projet de loi, qui n'est que le versant législatif de ces propositions citoyennes, les députés sont bien embarrassés quant à l'attitude qu'il convient d'adopter face à un objet politique aussi innovant. Il y aura les clichés habituels d'une majorité appuyant avec plus ou moins de conviction l'action du Gouvernement tout en regrettant secrètement de n'être que l'interprète d'une partition écrite ailleurs. A l'inverse, sur les bancs de l'opposition, il sera difficile de résister à la tentation du rejet en bloc ou de la surenchère. Au risque de se mettre hors-jeu face à l'énormité du défi climatique.

Du côté des groupes politiques, le plus dur sera de tenir les troupes. Pour nombre de députés, ce texte apparaît comme celui de la dernière chance pour inscrire dans le marbre de la loi l'objet de leur combat personnel. Parallèlement, la pression des lobbys, fort nombreux sur un texte aussi vaste, sera à son comble entre ceux qui recommandent de ne surtout rien changer et ceux qui voudraient renverser la table.

En résumé, ce projet de loi dérange car il met le doigt là où ça fait mal et nous ramène à cette question : à quoi sert un Parlement dans un régime présidentiel doublé d'une société hyper-médiatisée ? Pour ma part, je pense que la représentation nationale a entre ses mains une occasion en or pour démontrer la plus-value de la démocratie représentative dans un débat public dont les codes ont changé.

D'abord, en veillant à l'équité des réformes. Dans cette période de grands bouleversements de nos habitudes de vivre, de produire et de consommer, le Parlement doit veiller à ce que l'effort d'adaptation demandé à chacun ne soit pas disproportionné. Or, à travers l'expérience locale des députés, il est possible d'entendre

« Ce projet de loi dérange car il met le doigt là où ça fait mal et nous ramène à cette question : à quoi sert un Parlement dans un régime présidentiel doublé d'une société hyper-médiatisée ? »

France dans un monde globalisé où s'affrontent les titans.

Le Parlement devra donc renforcer le projet de loi selon ces trois principes : l'équité, la justice et une bonne dose de réalisme. Alors seulement les mesures promises et les ruptures qu'elles induisent seront acceptables pour nos concitoyens, tellement attachés à leur liberté. ●

